

BIBLIOGRAPHIE

Les solennités pascales

par

P. JOUNEL

I

La structure de la Vigile pascale

Dom Odilon Heiming, de Maria Laach, vient de publier un ouvrage composé par A. Baumstark en 1938, intitulé *Nocturna Laus*¹ et consacré à l'origine et au développement des célébrations nocturnes, des vigiles. Comme il convient, l'auteur accorde une place de choix à l'étude détaillée de la structure et de l'évolution de la Veillée pascale, mère de toutes les vigiles chrétiennes. Essayons de donner l'essentiel de sa pensée.

Le premier renseignement que nous possédions sur la structure de la Vigile pascale nous est fourni par le chapitre 21 de la *Didascalie des Apôtres* (composée en Syrie, dans la seconde moitié du 3^e siècle) : « Le jeûne du vendredi et du samedi vous est particulièrement recommandé, ainsi que la veillée du samedi, la lecture des Écritures et des psaumes, et les prières et supplications pour les pécheurs ainsi que l'attente et l'espérance de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus, jusqu'à la troisième heure de la nuit qui suit le samedi. Offrez alors vos présents, et ensuite mangez et réjouissez-vous, car le Messie, gage de votre résurrection, est ressuscité. »

Cette même structure — lectures, psaumes et prières — nous est confirmée, un siècle plus tard, dans les *Constitutions apostoliques*, dont l'auteur avait en mains le texte de la *Didascalie* : « Veillez jusqu'au chant du coq, passez la nuit à prier Dieu, lisez la Loi, les Prophètes et les Psaumes et, après le baptême

1. DDR. ANTON BAUMSTARK, *Nocturna Laus*; Typen frühchristlicher Vigilienfeiern und ihr Fortleben, vor allem im römischen und monastischen Ritus. (*Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen*, 32), Aschendorff Verlag, Münster, 1957, 240 p.

de vos catéchumènes et la lecture de l'Évangile, rompez le jeûne et faites l'offrande selon la parole du Seigneur : Faites ceci en mémoire de moi. »

Ces deux documents nous révèlent la structure de la Veillée pascale : elle fait suite au jeûne rigoureux des deux jours saints; elle est essentiellement constituée de prières, de lectures et de psaumes, sans doute alternés dans des séries symétriques : elle se termine par une lecture d'évangile (également attestée par la Didascalie, dans un texte précédant de peu celui qui a été cité plus haut) et par la célébration eucharistique qui met fin au jeûne.

En partant de ce schéma tripartite de la Vigile pascale (prières, lectures, psaumes) indiqué dans la Didascalie et les Constitutions apostoliques, Baumstark montre ensuite, par l'étude des différents livres liturgiques de l'Orient et de l'Occident, que ce schéma était universel et que l'alternance de la prière, des lectures et des psaumes se répétait primitivement en douze séries symétriques. En même temps, il constate la dégradation progressive, au cours des siècles, de cette ordonnance primitive : le rejet de la prière après la psalmodie, l'élimination de la psalmodie et son remplacement partiel par un cantique, ainsi que la réduction des séries. Mais tout cela prouverait l'existence, au point de départ, d'une structure unique et universelle de la Vigile pascale.

Ainsi, dans la zone de Jérusalem, le *Lectionnaire arménien* de Jérusalem, au 5^e siècle, connaît le schéma tripartite : prière avec génuflexion, puis psalmodie responsoriale, enfin lecture de l'Ancien Testament. Le *Kanonarion géorgien* de la seconde moitié du 7^e siècle présente encore les douze lectures, mais la psalmodie a disparu et l'oraison avec génuflexion ne se rencontre plus que devant les deux dernières leçons. Une nouvelle dégradation de la liturgie de Jérusalem se constate dans le *Lectionnaire chrétien-palestinien*, de la période post-iconoclastique, vers l'an 1000 : il ne reste plus que deux lectures de l'Ancien Testament.

En Syrie, le *Capitulaire syrien*, datant du 6^e siècle, mais décrivant un état de choses antérieur au Concile d'Éphèse (431), mentionne les douze péricopes de l'Ancien Testament : on ne sait pas s'il y a encore des prières, mais il n'y a certainement plus de psalmodie, si bien que les douze lectures paraissent n'être qu'une extension de la liturgie de la parole de la messe pascale. Le *Lectionnaire jacobite* en karshuni (1427-1428) compte encore douze lectures, tandis que le *Lectionnaire* du patriarche Athanase V (999 ou 1000) n'en contient plus que quatre, sans oraisons ni psalmodie.

En Occident, le *Lectionnaire de Luxeuil*, le *Missale gothicum*, le *Missale Gallicanum vetus* et le *Missel de Bobbio* ont douze

leçons, avec chacune une oraison introduite dans les deux premiers sacramentaires par une *praefatio*.

En Espagne, le *Liber ordinum* wisigothique (1052) et le *Lectionaire de Silos* présentent encore douze lectures et douze oraisons, mais l'office ne comporte sans doute plus de psalmodie. Le *Libellus orationum* de Vérone, au contraire, n'a plus que onze oraisons : ou la douzième lecture n'avait pas d'oraison, ou bien elle a cédé la place à la lecture de l'Apôtre, toute la vigile pascale étant considérée comme la liturgie de la parole de la messe. L'hypothèse est d'autant plus plausible que, d'après le *Liber ordinum*, le baptême se conférait durant les lectures. Le *Missale mixtum* de la liturgie mozarabe ne connaît plus que dix lectures.

La liturgie romaine pose un problème particulier : comment expliquer la série des douze lectures du Missel antérieures à la réforme de 1955 d'après ce que nous offrent les documents les plus anciens ? Le Sacramentaire de Padoue (628-635), l'*Hadrianum*, Amalaire, l'auteur du *De divinis officiis*, le Sacramentaire d'Aix-la-Chapelle ne connaissent que quatre lectures. Nous trouvons au contraire douze leçons, en territoire franc, dans des documents d'origine romaine : le Gélasien du 8^e siècle d'Angoulême, le *Comes* de Murbach, l'*Indiculus* d'Alcuin. Ailleurs, nous retrouvons d'autres témoins qui semblent être des raccourcissements d'une série primitive de douze leçons : dix lectures dans le Gélasien ancien (*Vat. Reg.* 316), neuf dans le Sacramentaire du couvent des saints Serge et Bacchus, près du Latran (11^e-12^e siècles), six dans le *Lectionaire* d'Alcuin. La solution de l'énigme semble être la suivante : à Rome, primitivement, il y avait, comme ailleurs, douze leçons. C'est probablement sous Grégoire le Grand qu'elles furent réduites à quatre, tandis que la tradition franque restait fidèle à la forme la plus ancienne de la Vigile romaine. L'introduction à Rome des livres liturgiques franco-germaniques, au 11^e siècle, restaura dans la Ville éternelle l'antique tradition romaine.

Après cette étude historique, A. Baumstark fait quelques réflexions au sujet des trois éléments de la vigile pascale.

Un tableau détaillé des lectures de l'Ancien Testament nous permet de constater, en même temps que le raccourcissement progressif et généralisé des lectures, la constance avec laquelle certains textes fondamentaux se retrouvent partout. Traditionnellement, les lectures commencent par le récit de la Création et s'achèvent par celui des trois jeunes gens dans la fournaise (Daniel, 3). Entre ces deux récits, nous retrouvons régulièrement ceux du sacrifice d'Isaac, du passage de la mer Rouge et de Jonas.

On constate aussi que les liturgies occidentales, contrairement, aux liturgies orientales tardives, sont toujours restées fidèles à l'élément de prière, qui a cependant pris place après les lectures. Mais, même en Occident, se développe le processus inéluctable de réduction: la prière avec genuflexion disparaît progressivement (sauf à Rome) et les oraisons ne sont plus introduites par un invitoire.

La psalmodie responsoriale est la principale victime de cette évolution : elle disparaît complètement dans la liturgie byzantine (qui supprime également les oraisons, mais élève paradoxalement les lectures au nombre de quinze), dans la liturgie syrienne et dans les liturgies d'Occident, à l'exception cependant du rite ambrosien, où certaines lectures sont encore suivies d'un *psalmellus*, alors que d'autres aboutissent à un cantique scripturaire. Le Missel romain nous présente le terme de ce mouvement : il n'y a plus de psalmodie responsoriale, mais, après certaines lectures, nous trouvons un cantique.

En conclusion, nous pouvons affirmer avec Baumstark qu'il y a eu primitivement une structure caractéristique et universelle de la vigile pascale : douze lectures, unies — dans un ordre qui a pu différer — à une psalmodie responsoriale et à une prière de supplication. Cette structure a influé, la suite de l'ouvrage le prouve, sur les autres vigiles festives ou dominicales et, en particulier, sur les matines romaines et monastiques. C'est là pour nous une invitation à ne pas escamoter, dans notre célébration de la nuit sainte, les lectures et les prières agenouillées, mais à leur rendre la place de choix qui leur revient traditionnellement.

P. LITTNER, C. S. Sp.

II

La prédication pascale des Pères

I. — LES CATÉCHÈSES BAPTISMALES

Un des apports les plus enrichissants de la Patristique aux études liturgiques depuis trente ans consiste certainement dans les publications relatives à la catéchèse baptismale des Pères. L'importance de ces publications ne saurait être surestimée, car les Pères sont les classiques de la liturgie aussi bien que de la théologie. Parfois les formulaires liturgiques peuvent leur être attribués avec une sérieuse vraisemblance (Liturgie de saint Basile, Prière léonienne de consécration des vierges), mais surtout,